



Déclaration CGT janvier 2024

Au CST du CDG 73

La CGT demande au centre de Gestion de la Savoie d'inciter les collectivités territoriales employant des contractuel-le-s- de façon permanente sur les grades d'adjoint technique Adjoint d'animation, d'Agent social ou d'Adjoint administratif à titulariser les agent-e-s

Nous savons que sur les 2000 électeurs-trices en CCP plus de 50% des agent-e-s sont concerné-e-s.

Simplement en rappelant le droit et en expliquant aux Employeurs Publics qu'ils peuvent mettre en stage et titulariser ces agents, car ces grades sont sur des grades d'accès direct.

La réalisation d'un courrier ou d'une note de la part du CDG à l'attention de l'ensemble des collectivités adhérentes au CDG permettrait de clarifier ces situations et de déprécariser des agent.es qui font vivre le service Public en Savoie. De plus les collectivités se plaignent régulièrement d'un turn-over, cette action viserait à fidéliser les agent-e-s dans leur collectivité.

Les élues CGT du Centre de Gestion de la Savoie